



HAL
open science

Licence Mathématiques appliquées et sciences sociales

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Mathématiques appliquées et sciences sociales. 2011, Université Aix-Marseille 3. hceres-02036628

HAL Id: hceres-02036628

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036628>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : AIX-MARSEILLE

Établissement : Université Paul Cézanne – Aix Marseille 3

Demande n° S3LI120003598

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Mathématiques appliquées et sciences sociales

Présentation de la mention

La mention Mathématiques appliquées et sciences sociales regroupe différentes formations et parcours qui existaient précédemment dans les universités Aix-Marseille 1, 2 et 3. Ces restructurations aboutissent à cette mention qui comporte deux parcours : Mathématiques et Economie (ME), et Mathématiques et Sciences sociales (MS). Elle apporte une ouverture vers les sciences sociales et économiques et complète bien l'offre de formation en mathématiques de l'Université. La formation sera proposée à la fois sur les sites d'Aix en Provence et de Luminy.

Ce diplôme s'adresse à des étudiants issus de baccalauréats S ou ES qui souhaitent obtenir une double qualification, afin de poursuivre en master, de se présenter à des concours ou d'accéder directement au marché du travail.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	126
Nombre d'inscrits en L2	81
Nombre d'inscrits en L3	74
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	NR
% d'abandon en L1	30 %
% de réussite en 3 ans	NR
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

L'organisation des enseignements est cohérente avec les objectifs de la mention. L'année de L1 est commune aux deux parcours. Lors du premier semestre, les deux disciplines économie et sciences sociales sont obligatoires. Au deuxième semestre, les étudiants doivent en choisir une des deux comme option et commencent donc à s'orienter. C'est en deuxième année qu'ils choisissent un parcours ME ou MS.



Suivant les sites (Aix-en-Provence ou Luminy), un large choix d'unités optionnelles est proposé aux étudiants au sein de chaque parcours. Ce système d'UE optionnelles permet à l'étudiant de construire un parcours personnalisé en fonction de ses objectifs : poursuite d'études ou insertion professionnelle. Des spécialisations variées sont possibles suivant les débouchés visés par l'étudiant : statistiques, finance, ingénierie sociale ou économique, enseignement. L'importance en nombre et en crédits des UE optionnelles peut aboutir à ce que des formations, finalement assez différentes, donnent lieu à un même diplôme, dont il pourra être difficile d'assurer la lisibilité pour les étudiants et les employeurs. Cette diversité peut être enrichissante, mais associée à un nombre d'étudiants relativement limité (environ 75 en L3, répartis sur deux sites), elle risque d'aboutir à une formation « à la carte » discutable. L'offre de formation est donc indéniablement riche, subdivisée en parcours et « colorations de parcours » au détriment, cependant, de la lisibilité de l'ensemble.

Les enseignements de premier semestre sont adaptés en fonction de l'hétérogénéité du public (baccalauréats S et ES). A l'issue de ce semestre, les étudiants ont un entretien avant de choisir l'option de semestre 2 qui les orientera vers l'un des deux parcours de la mention. Il n'est pas mentionné d'accompagnement ultérieur des étudiants pour l'élaboration de leur cursus.

Les poursuites d'études sont possibles dans divers masters de l'académie, mais le dossier ne permet pas de connaître dans les faits ce que deviennent les diplômés. L'insertion professionnelle ou les poursuites d'études choisies sont globalement présentées comme un point fort de la formation, mais il est regrettable qu'aucune donnée quantitative ne vienne étayer ces affirmations.

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants provenant des diverses disciplines de la mention : mathématiques, économie, sciences sociales. Afin de coordonner le fonctionnement de la mention, proposée sur deux sites, et de garantir une équivalence des enseignements et des modes d'évaluation, il serait opportun d'avoir un pilotage fort. Le choix de désigner plusieurs responsables de mention (quatre d'après le dossier) ne va visiblement pas dans ce sens. Cette structure complexe bénéficierait d'un conseil de perfectionnement, qui n'est pas prévu à l'heure actuelle.

- Points forts :
 - Pluridisciplinarité de la mention et très large choix d'options proposé.
 - Orientation progressive au fur et à mesure de l'avancée de l'étudiant dans le cursus.
 - Effort de restructuration de l'offre de formation entre les différents sites.
 - Equipe pédagogique largement pluridisciplinaire.

- Points faibles :
 - Complexité de l'offre (parcours, « colorations ») qui aboutit à un manque de lisibilité.
 - Pas d'informations sur les insertions professionnelles et les poursuites d'études choisies.
 - Apparent manque d'accompagnement de l'étudiant dans la construction de son parcours.
 - Pilotage complexe, révélant un processus de fusion inabouti.
 - Pas de conseil de perfectionnement.

Notation)

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement)

Il serait souhaitable de prévoir un dispositif de coordination et d'harmonisation entre les différents sites, afin de garantir autant que possible un diplôme d'égale valeur, malgré la variabilité des cursus suivis par les étudiants selon les parcours et « colorations » choisies.



Etant donnée la quantité importante d'unités optionnelles en deuxième et troisième années, un accompagnement des étudiants tout au long du cursus pourrait être organisé, prenant la forme, par exemple, d'un enseignant référent.

La diversité des UE optionnelles, associée à un nombre d'étudiants relativement limité (environ 75 en L3, répartis sur deux sites), fait que certaines UE risquent de n'avoir qu'un très petit nombre d'inscrits. L'établissement devra évaluer la pertinence du maintien de ces UE.